

Bac pro conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin

Durée de formation :	3 ans
Niveau de sortie des études :	Bac ou équivalent
Lieu de formation :	Route départementale 3 51460 Somme-vesle
Établissement :	Lycée de la Nature et du Vivant de Somme Vesle Établissement public

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Ce bac pro agricole forme à l'élevage de chiens et de chats. L'élève assimile les techniques lui permettant de s'occuper des animaux : les nourrir, les surveiller, les soigner, pratiquer leur éducation de base, repérer les caractéristiques des chiens et des chats... Il acquiert les techniques de sélection et de reproduction, mais apprend également à entretenir les locaux (nettoyage, désinfection), les équipements et les matériels dans le respect du bien-être des animaux et des règles d'hygiène et de sécurité. Les connaissances acquises au cours du bac pro lui donne la capacité de faire un suivi de trésorerie, d'établir les documents comptables propres à la gestion de l'élevage, et de faire les ajustements nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. L'élève assimile aussi les techniques de communication, de promotion, de conseil en vue de la commercialisation des animaux en sa possession.

ACCÈS À LA FORMATION

Ce bac pro se prépare en 3 ans après la classe de 3e. Les élèves entrent en 2de professionnelle agricole productions pour préparer cette spécialité du bac pro.

L'accès est différent pour les élèves en apprentissage qui entrent directement dans cette spécialité de bac pro sans passer par une 2de pro famille de métiers.

Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

ET APRÈS

Ce bac pro débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en BTS.

MÉTIER PRÉPARÉ

Vendeur/se en animalerie

Le vendeur en animalerie est là pour conseiller au client l'animal de compagnie qui s'adaptera le mieux à son mode de vie et à sa personnalité. Il doit veiller également à la bonne tenue de son « rayon » et surtout s'occuper des animaux !

Sources : Source : Onisep 11.2024